

2024-0510

Paris, le 03 juillet 2024

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHÉ en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 1^{ER} septembre 2023 ;

Décide :

Article 1er : Monsieur François CUILHÉ est autorisé à signer le marché relatif aux travaux de mise à niveau du parc de vidéo-surveillance des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra avec le prestataire AL OMRA GROUP INTERNATIONAL.

Le montant maximum du marché est de 3 347 500.00 MAD HT / 4 017 000.00 MAD TTC, soit 307 400.93 € HT / 368 881.11 € TTC. Ce montant est susceptible d'évoluer selon l'étude d'exécution.

Le taux de chancellerie en vigueur est de 0.09183.

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.

Claudia SCHERER-EFFOSSE

